



Septembre  
2009

# Pour défendre ensemble nos intérêts, ADHÉREZ à la CGT !

Aujourd'hui plus que jamais, l'effort salarial annoncé par BNPP pour nous, techniciens et cadres confondus, semble relever de l'oeuvre de bienfaisance, comparé aux rétributions des actionnaires, des dirigeants et des traders, comme le fameux « Milliard » l'a parfaitement mis en évidence.

Contrairement à nous,  
depuis 2001,  
**M. Pébereau et B.Prot  
sont devenus très riches !**

M. Pébereau a empoché 15 610 152 € de salaires et, par le jeu de ses stocks options, a engrangé 14 432 610 € de plus values. Propriétaire de 184 192 actions en 2008, il avait aussi empoché depuis 2001 la somme de 1 703 303 € au titre des dividendes. Fin 2008, il bénéficiait toujours d'un confortable matelas de 749 787 stocks options.

M. Prot a empoché 18 232 579 € de salaires et, par le jeu de ses stocks options, n'a engrangé que 3 554 903 € de plus values. Il avait en portefeuille, fin 2008, 1 009 256 stocks options. Propriétaire de 118 311 actions en 2008, il a touché depuis 2001 la somme de 774 350 € au titre des dividendes.

Pour le salaire moyen  
des techniciens  
**0,5€ par jour  
d'augmentation pérenne !**

Les négociations annuelles obligatoires se sont ouvertes avec des propositions qui reconduiraient injustices, inégalités et médiocrité du pouvoir d'achat du plus grand nombre.

Les efforts de la CGT vont redoubler pour que, sans léser aucune catégorie, celles qui souffrent le plus aujourd'hui voient leur situation revue. La CGT tiendra fermement ce cap jusqu'au bout des négociations.

D'autres organisations syndicales ont tendance à se satisfaire -voir les années passées- de ce que la direction est prête à accorder. La CGT a la volonté, si la direction reste bloquée dans sa micro-négociation, de mettre dans la balance votre intervention collective, comme le 6 août.

Adhérer aujourd'hui  
à la CGT BNPP

*C'est renforcer un syndicat rigoureux dans ses engagements vis-à-vis des salariés, face à une Direction de plus en plus exigeante et rapace.*

*C'est prendre sa place dans un syndicalisme dynamique, rassembleur et démocratique où les décisions ne sont pas « prises d'en haut » mais décidées par tous.*

*C'est rejoindre la première Confédération syndicale : 34 % d'audience lors des dernières élections nationales. La CGT rassemble 700.000 salariés de tous secteurs d'activité.*

*C'est vouloir faire respecter et garantir ses droits, ses intérêts et sa dignité.*

*Amicalement et, nous l'espérons, à bientôt parmi nous.*

*bulletin d'adhésion à nous renvoyer au dos*

## 2 moyens simples d'adhérer

par courrier,  
en nous retournant  
le bulletin ci-contre

Pour mieux  
la connaître  
la CGT BNP,  
Je clique !

[www.cgt-bnpparibas.fr](http://www.cgt-bnpparibas.fr)

### Bulletin d'adhésion à la CGT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Courriel : vous pouvez entrer votre adresse professionnelle  
ou privée :

Affectation :

Téléphone :

Code ACI :

Niveau :

Remettre à un militant CGT ou envoyer  
à la Délégation Nationale CGT BNP Paribas  
32 rue de Clignancourt 75018 Paris ACI : CSD 05F1

**Se défendre au présent  
Agir pour l'avenir en prenant sa place  
à la CGT BNP Paribas**

en ligne avec le formulaire électronique à notre adresse  
[dncgtonpp@gmail.com](mailto:dncgtonpp@gmail.com), en cliquant ici !  
Préciser dans le message "adhésion"

#### Votre cotisation syndicale

Elle matérialise votre adhésion au syndicat et garantit son indépendance à l'égard des employeurs.

Les cotisations syndicales donnent droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66% de leur montant, dans la limite de 1% du montant des salaires perçus sur l'année et diminué des cotisations sociales déductibles.

Dans un principe d'égalité, chaque adhérent cotise proportionnellement à ses revenus.  
Les situations particulières, notamment familiales, sont sujettes à des abattements.

À titre d'exemple, un technicien de niveau C (salaire brut annuel moyen de 24000€) cotisera par mois entre 10 et 13€, soit un crédit d'impôt si imposable de 6,60 à 8,60€. Un cadre de niveau H dans la moyenne salariale cotisera moins de 20€ avec une déduction fiscale proportionnelle s'il est également imposable.